MJ-SYNERGIE
5 Rue François Morel
Immeuble Le Savoy
CS 50108
74201 Thonon Les Bains
Traitement du 6 nov. 2026 - GemWeb V4.31.10

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Mandataire judiciaire

N° 10021*01

Créancier
(Nom, adresse et références)

Mandataire du Créancier
(Nom, qualité, adresse et références)

Débiteur
(N° mandat, nom ou dénomination, adresse, n° RCS ou RM)

140794
LE VESUVIO SARL
24 Avenue de Thonon
74140 DOUVAINE

Procédure

Nature du jugement
Redressement judiciaire

Date du jugement
17 septembre 2026

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

	Créance chirographaire (c'est à dire sans privilège)	**Créance privilégiée**	**Observations** (cf. notice § 3)
Montant échu			
Montant à échoir			
Total T.T.C.			

Fait à....., le

Nom et qualité du signataire

.....

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de Euros T.T.C.

Certifié sincère

SIGNATURE

Représentant des créanciers

Mandataire judiciaire
MJ-SYNERGIE
Maître François-Charles DESPRAT
5 Rue François Morel
Immeuble Le Savoy
CS 50108
74201 Thonon Les Bains